



Économie : Des dizaines d'emplois étaient à pourvoir jeudi matin à Combani



Loin des clichés, place aux femmes !

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2721 - Édition du 1^{er} Septembre 2023

SMART CITIES

Semaine de l'innovation: des Smart-cities à Mayotte aussi

COMMANDEZ EN LIGNE LIVRAISON À DOMICILE OU RETRAIT EN MAGASIN

ET PROFITEZ JUSQU'À **-20%**

MAYCENTRALE.COM
Votre nouveau site internet de pièces détachées
VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

SOCIÉTÉ : Et si nos villes mahoraises pouvaient être plus connectées que ce que l'on pensait ?

À l'occasion de la toute 1^{ère} édition de la semaine de l'Innovation, brillamment impulsée par l'Agence de développement et d'innovation de Mayotte (Adim), diverses thématiques, toutes plus enrichissantes les unes que les autres, s'imbriquent tout au long de la semaine à travers une dense programmation mettant notamment en lumière l'indiscutable montée en puissance des outils dématérialisés aussi sur notre territoire. À cette occasion, nous avons échangé avec Feïçoil Mouhoussoune, figure emblématique et visionnaire du paysage 2.0 mahorais — président fondateur de ITH Center — notamment sur ce sujet des villes intelligentes et connectées.

Smart-city. Encore une appellation marketing bien pompeuse issue du jargon anglo-saxon ça ! Oui, certes ! Passant outre la linguistique et chauvine rébellion, il faut bien admettre que cette approche d'enjeux technologiques autour de la ville intelligente n'est pas si futuriste et aberrante que cela à en juger l'efficient concret et les preuves déjà faites qui commencent à jaillir çà et là, de par le Monde, pays émergents inclus, et notre 101^{ème} insulaire département français n'est, contre



Feïçoil Mouhoussoune animait ce mardi 29 août un webinaire dans le cadre de cette 1^{ère} édition dédiée à l'Innovation portant sur les villes intelligentes et connectées

toute attente, pas si déconnecté qu'on pourrait le croire... Entretien avec l'une des personnalités phares de l'ingénierie informatique de notre île qui a notamment animé un webinaire tech en cette amorce de semaine, dans le cadre de cette semaine de l'Innovation.

JDM : Pourquoi selon vous devrions-nous d'ores et déjà aborder cette thématique de smart-cities sur notre territoire ?

F.M. : Aujourd'hui, nous pouvons rendre nos villes plus intelligentes pour qu'elles soient participatives, collaboratives et qu'elles contribuent grandement à l'amélioration de vie de notre quotidien et ce, en divers volets. Mayotte fait incontestablement face à de nombreux défis parfois complexes, en termes de démographie, de violence, de crises, d'urgences...mais qui peuvent justement trouver des solutions et certainement de manière plus rapide par l'appui de technologies.

JDM : Entrons dans le vif du concret justement. En termes de mobilité et de densité de circulation, que pourrait par exemple nous offrir cette intelligente connectivité ?

F.M. : Je pense très sincèrement à l'heure actuelle que le temps que nous perdons sur nos trajets n'est pas exclusivement lié au fait que nous manquons de tracés et d'axes routiers. Nous n'avons pas d'information sur les flux ou sur la densité en temps réelle, nous ne savons pas utiliser intelligemment nos véhicules. Aujourd'hui nous le constatons tous, on met trois heures pour faire 20 kms mais il y a fort à parier que si nous avions des données quant à notre durée réelle de déplacement, les



Soumaya Soulaïmana, Responsable du Pôle Innovation de l'Adim et Feïçoil Mouhoussoune



En plus d'un aspect purement sécuritaire, le système video d'une smart-city est capable de détecter l'encombrement d'un réseau routier et d'adapter en ce sens la signalétique en vue de fluidifier le trafic. Ce système peut également prévenir en temps réel les usagers via leur smartphone de toute information sécuritaire ou encore d'assurer une synchronisation des feux pour les transports en commun. Les algorithmes et potentialités sont nombreux (DR/Getty-image/illustration)

informations escomptées en ce sens, les niveaux d'embouteillages ou encore les potentielles propositions d'itinéraire(s) bis calculé(s), cela apporterait plus de limpidité comme il est cas dans de nombreuses autre villes aussi embouteillées dans le monde.

Une ville intelligente, c'est par exemple avoir demain des feux tricolores capables de s'adapter au besoin de la circulation et non une simple programmation linéaire. Une signalétique capable de savoir combien de temps il est plus judicieux d'adapter l'arrêt en fonction des heures de grandes affluences, plutôt que les heures creuses, c'est un outil d'une smart-city. Si un avion arrive le matin à Dzaoudzi, je sais pertinemment bien que cela aura des conséquences et sur la fluidité maritime et sur Mamoudzou par la suite. Et bien l'intelligence d'une ville connectée, c'est justement au moyen de tout un tas d'outils de mesures, prenant en considération un large ensemble de facteurs et informations en temps réel, de proposer des solutions plus efficaces.

JDM : Mais pensez-vous que nous sommes si connecté que ça à Mayotte ?

F.M. : Regardez par exemple aujourd'hui lorsqu'on parle de co-voiturage, instinctivement on pense à des applications qui nous permettent cette interconnexion. Cela était impensable il y a encore peu. Co-voiturage, cela voulait dire monter dans la voiture de sa voisine ou de son cousin mais regardez désormais. On ouvre son application, on entre son point de départ et sa destination, son horaire et hop, on réserve sa place. Cette petite chose banale par exemple, et bien c'est justement une composante d'une ville intelligente connectée. Donc on y est déjà dans une certaine mesure, oui.

JDM : Quel autre axe majeur serait-il important de prioriser quant à l'appui d'une smart-city ?

F.M. : Les ressources bien entendu. Nous sommes une île principalement basée sur de l'énergie fossile importée qui a son coût et ses limites. Il serait

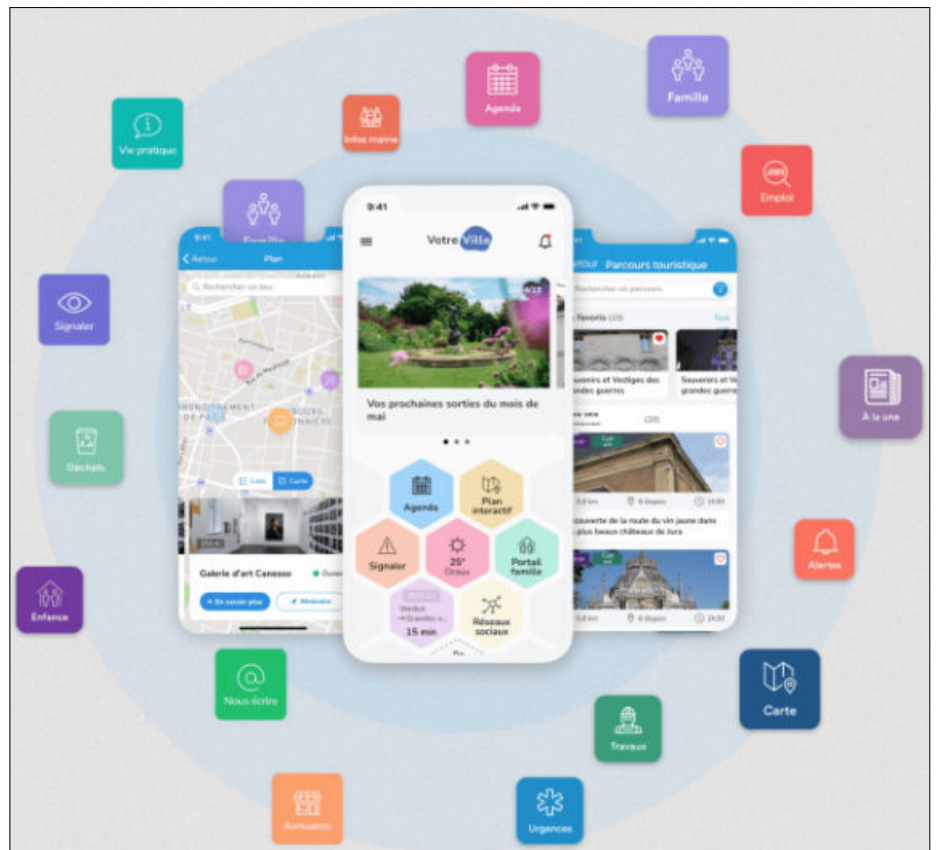
judicieux d'intégrer une approche plus intelligente de notre consommation. Je m'explique, si nous partons dans cette idée de villes connectées, aussi tournées vers des alternatives renouvelables, et bien les outils technologiques peuvent nous aider à faire usage efficace du type d'énergie dont nous avons besoin sur l'instant. En gros, j'ai tout un panel de ressources énergétiques et plutôt que de trop tirer sur l'une à un mauvais moment, d'utiliser la plus polluante en fonction de l'heure ou encore de ne pas suffisamment stoker une autre, et bien mon approche smart-city assure justement cette équation grâce à une étude complète de mes besoins en temps réel, de ma consommation, du type de watts dont j'ai besoin, de l'énergie globale mise à disposition des usagers etc. Tout ceci se fait grâce à des calculateurs et cela s'appelle du smart-grid*.

Ce sont des technologies qui font leurs preuves déjà ailleurs; on ne demande pas d'inventer les choses, elles existent ! Il est juste question de les adapter

sur notre territoire et contrairement à ce qu'on pourrait croire, Mayotte n'est pas à des antipodes de cela, bien au contraire sachant que nous avons des solutions de performance énergétique qu'on ne trouve pas ailleurs. On a été capable de faire venir des batteries de Tesla ici, donc on est capable de faire venir d'autres technologies. Il me semble qu'EDM est déjà dans l'idée de compteurs connectés, c'est bien, cela permet à l'utilisateur de sécuriser et suivre précisément sa consommation tout en facilitant la collecte de données. Finis les relevés irréguliers ou les estimations, on sait précisément à l'instant-T de quoi il en retourne en plus du fait qu'il soit question d'une approche participative conscientisée.

Si quelqu'un a pour habitude de faire tourner sa machine à midi mais qu'il se rend compte que justement à ce même horaire il y a un pic de consommation imputant un coût plus important, et bien il pourra alors changer son horaire faire tourner cette même machine quelques heures plus tard. Et cela est tout aussi intéressant pour la gestion énergétique d'EDM.

Je vous prends un autre exemple, on parle de plus en plus de véhicules électriques, demain on installe des bornes, il faudra parier que si tout le monde charge sa voiture au même moment, on risque de saturer le réseau électrique. On peut donc avoir des bornes intelligentes qui lors des heures de pointe se limitent à une certaine puissance et lorsqu'elles



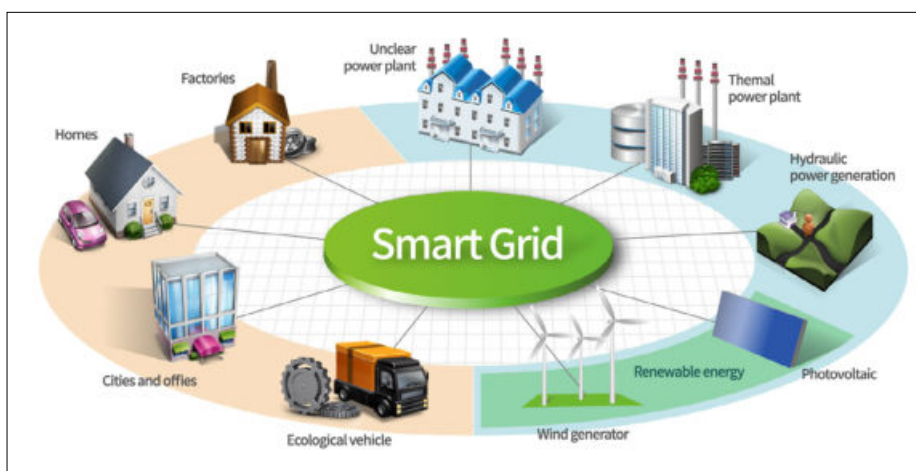
L'application Neocity, totalement personnalisable, permet aux municipalités de communiquer avec leurs citoyens offrant infos pratiques, services, actualité, possibilité de participation à des sondages, des jeux, de valoriser le territoire...

sont en capacité de constater une consommation moindre, elles pourront ainsi automatiquement basculer sur de la charge plus rapide. Voilà, ça aussi ce sont des ensembles et visions smart-city.

JDM : Nous parlons de ressources, je suis obligée de vous amener sur le

terrain de l'eau...

F.M. : Aujourd'hui dans les problématiques, il est question d'une perte importante de l'eau au motif notamment de fuites et vétusté du réseau qui lâche en certains endroits. Grâce à des outils connectés qui permettent en temps réel de vérifier le débit d'eau et détecter rapidement les fuites, on peut bâtir un réseau hydrique intelligent. Et il peut en être également cas pour les compteurs des usagers car soyons honnêtes, beaucoup de gens sont peu à l'aise avec la manière de comptabiliser leur consommation. Un compteur connecté intelligent peut, par exemple, voir qu'un jour tu consommes beaucoup plus que d'ordinaire et t'envoyer une alerte sur tes smartphone ou boîte mails, ce qui laisse présager que potentiellement tu as une fuite et tu ne vas pas laisser la chose perdurer pendant un mois pour finalement te rendre compte que tu as perdu 5 000 m³ d'eau et le payer le prix fort sur ta facture !



Le smart-grid, c'est la captation, centralisation, médiation et distribution intelligente des ressources énergétiques disponibles et dont on a besoin

Cette participation permet de rendre

les usagers plus conscients et proches des défis. Une ville qui sait exactement comment sa population consomme, dans quel quartier plus qu'un autre, à quelles tranches horaires etc. C'est s'offrir une manière plus efficace de traiter son réseau, de l'entretenir et de le dimensionner en conséquence. On ne cesse de répéter que d'ici 2030, la population de Mayotte va doubler, c'est bien, on fait des projections à grosses mailles globales mais paradoxalement au niveau infrastructure, on est en retard face à la réalité du terrain. Donc je me répète, les compteurs et les réseaux intelligents ça existe, au moyen notamment de sondes connectées qui permettent en temps réel de calculer la température, la quantité du débit d'eau, et même sa qualité; cela n'est pas rien au regard des enjeux de Santé publique. Plutôt que de faire des prélèvements et devoir les envoyer pour étude dans des laboratoires et autres intermédiaires de manipulation, là tout est instantané et tracé.

Regardez, aujourd'hui il y a des îles où l'on vous donne la température, la

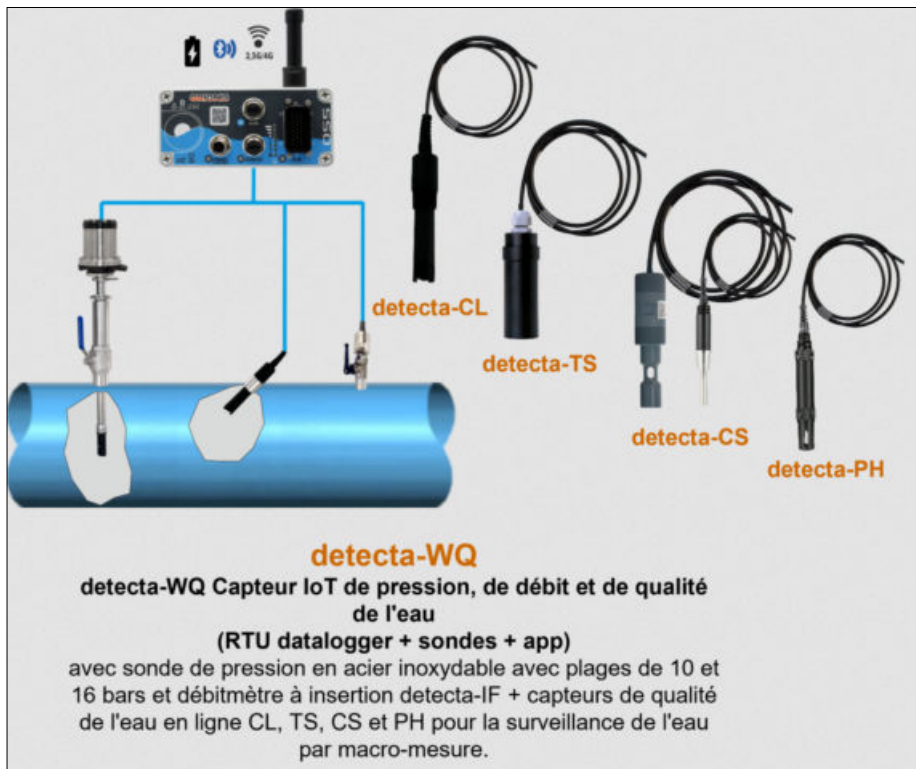


Posés depuis quelques années par ERDF, les compteurs Linky veulent s'inscrire dans cette dynamique facilitatrice smart-city (DR/Phanie Voisin/AFP)

qualité de l'air, les taux d'humidité en fonction des zones et ce, en temps réel, nous c'est le bulletin météo global et sommaire de Mayotte la 1er lors des infos; là aussi, une ville intelligente peut s'ouvrir en ce sens.

JDM : Pensez-vous que les organismes et institutions soient prêts et aspirent à cette transparence ?

F.M. : Mon rôle notamment dans la présentation de mon webinaire sur cette thématique de smart-city était d'apporter des idées. Initialement ça n'est pas une question de besoins et de compétences mais bien d'information et d'ambition politique. Cette sensibilisation auprès de nos élus est indispensable. Les informer sur les intérêts réels et majeurs qu'ils ont à impulser des volontés précises à la base de leurs projets qui leurs permettront par la suite de justement faire plus d'économie, de garantir plus d'efficacité et de réactivité de leurs services et d'améliorer profondément la qualité de vie de leurs concitoyens, c'est une équation positive. Mayotte a la chance d'être un territoire où tout est en train de se faire et pour lequel les moyens conséquents à coup de millions voire de milliards sont attribués. Investir un peu plus à la base permettra juste de pérenniser les fonds de maintenance par la suite qui sont souvent relatifs aux impôts. Profitons des multiples chantiers pour y intégrer la notion de bâtiments intelligents justement. L'aspect environnemental est important.



Ce système de sondes connectées permet d'offrir à distance et en temps réel des informations relatives au débit de l'eau, à sa pression dans les canalisation, à sa qualité et potabilité. En somme, des réseaux hydriques intelligents

Un bâtiment intelligent, c'est une construction qui sait se réguler, ne pas climatiser toute la journée, éteindre les lumières lorsqu'il n'y a plus personne, savoir exactement combien d'individus sont dans les murs ou en sortent, grâce à des systèmes de badges mais aussi des caméras détectrices, adapter sa température et sa consommation électrique; en bref, un bâtiment aux

performances énergétiques et pour cela, il n'y a pas besoin de drastiquement changer le cahier des charges initial, bien au contraire. Sur des anciennes bâtisses la problématique peut se poser voire même ne pas pouvoir s'adapter mais sur du neuf, il faut justement prendre le bon départ et se calquer dans cette dynamique conscientisée. Encore une fois, l'idée et la décision ne viendront ni d'un technicien, ni d'un informaticien mais bien d'un donneur d'ordre qu'est le politique. Rappelons que Mayotte commence à avoir son approche smart justement, nous avons des lampadaires intelligents à énergie solaire, des caméras de vidéo-surveillance, des spots Wifi et le discours de certains élus va dans ce sens alors emboîtons le pas à échelle départementale.

JDM : Et au niveau de la population, comment peut-on viser ce participatif ?

F.M. : Il faut qu'il soit question d'une ambition initiale justement prise dans son ensemble. Si le maître d'œuvre crée un projet connecté mais juste pour lui et ses besoins, et bien il n'est pas allé au bout de la démarche. Je prends pour exemple les déchets, pourquoi ne pas envisager une ville avec des poubelles connectées. Alors vous me direz oui mais si on les vole ou les brûle ? Bon, entre nous, on n'a pas attendu qu'elles soient connectées pour se faire



Aussi appelé smart-building, les nouveaux bâtiments connectés permettent d'assurer de manière quasi autonome tout ce qui a trait à la sécurité, au confort des usagers et à la maintenance simplifiée de sa propre bâtisse. Beaucoup moins énergivores, ils sont les modèles de construction d'aujourd'hui et de demain...

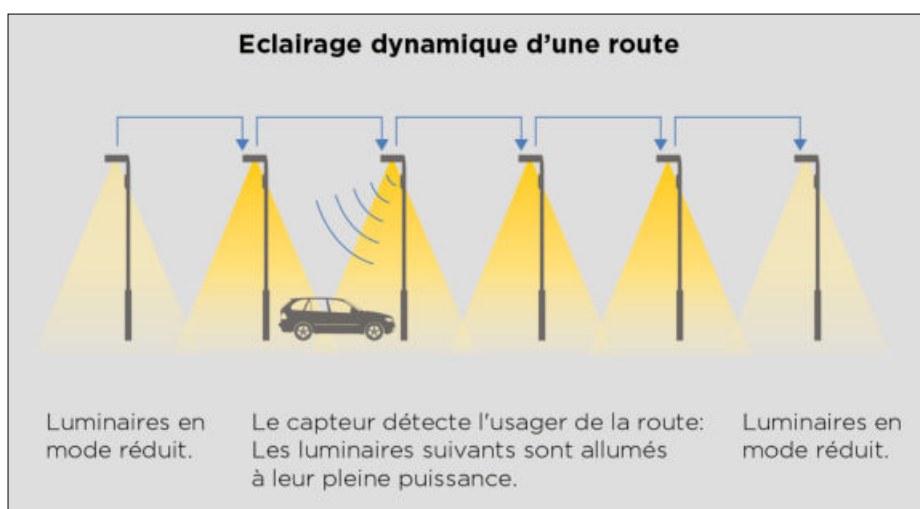
malmener justement, donc je continue mon argumentation : savoir lorsqu'une poubelle est pleine, prête à être vidée pour gagner du temps lors d'une tournée, éviter de bloquer inutilement la circulation, savoir exactement combien de tours le camion va faire, c'est pas mal comme approche.

Concernant le tri sélectif, allié à une

manière de connecter tout ça, cela permettrait de voir comment les usagers participent en ce sens, voir leur implication et pourquoi ne pas envisager de les récompenser, par un cumul de points, un cadeau ou un allègement de taxes. Encore une fois, c'est rendre acteur chacun. C'est un peu comme les bons de réduction dans les supermarchés, certains gardent leurs coupons et s'en servent et d'autres s'en moquent mais à l'arrivée, il y aura toujours plus de participation que de ne rien faire ou proposer. Les outils sont là, ils peuvent efficacement accélérer l'accès à la résolution d'un certain nombre de problématiques, il n'y a qu'à s'en servir.

JDM : Dernière question, comprenez-vous que la notion du dématérialisé puisse faire peur ou, au contraire, puisse apparaître bien obsolète au regard d'autres enjeux et priorités de notre île ?

F.M. : Aujourd'hui il est important de définir et bien encadrer les axes dont nous avons besoin. Lorsqu'on parle de smart-city les gens ont dans la tête un vieux film de Science-fiction avec des voitures qui volent et autres pensées loufoques. Pour Mayotte, ce qu'il serait intelligent de comprendre, c'est que



Les éclairages intelligents adaptent l'intensité de leur luminosité en fonction de l'activité escomptée. les capteurs s'interconnectent d'un éclairage à l'autre en fonction du mouvement de l'utilisateur (vélo, piéton, voiture...). Ce système offre une plus grande économie énergétique et financière

cette notion de villes intelligentes a son fort intérêt, notamment autour du Développement durable pour mieux gérer nos ressources insulaires qui ne sont pas illimitées, pour voir un intérêt autour des services des usagers dématérialisés — sachant notre petite superficie alliée à une forte démographie — pour éviter justement qu'ils soient dans l'obligation de se déplacer et amplifier inutilement cette densification de flux; c'est tout cela l'intelligence pratique des villes connectées.

Nous voulons que Mayotte soit principalement une île économiquement viable par son Tourisme; il nous faut savoir préserver notre patrimoine naturel face aux enjeux démographiques et d'urbanisation. Et tout ceci peut justement être développé grâce au soutien des solutions intelligentes et connectées. Comment pouvons nous aspirer à solutionner des problèmes avec des idées des années 50 alors que nous sommes en 2023. Utilisons à bon escient ces outils modernes déjà développés. C'est un peu la métaphore de l'Homme qui doit transporter une charge lourde, à qui on donne les outils pour construire un voiture mais qui



Pour F. Mouhoussoune, les outils numériques offerts dans des visions de smart-cities sont des grandes chances d'accélération et d'anticipation face aux enjeux et besoins de tout territoire, notamment environnementaux



Ces poubelles de tri fixes et connectées peuvent indiquer en temps réel leur niveau de remplissage ce qui est un gain de temps pour l'organisation des camions bennes et de leurs vidanges. Ainsi le gaspillage de temps et de rotations est épargner. Avant chaque tournée, les camions bennes savent où, quels types et combien de kilos de déchets ils vont ramasser (DR)

rétorque qu'il n'a pas le temps de monter cette voiture sous prétexte qu'il doit aller livrer cette charge lourde ailleurs...

En gros, pourquoi m'interdire un moyen qui me permet à l'arrivée d'attendre mon objectif avec plus de facilité, sous prétexte que cela me fait perdre du temps au départ alors que je n'ai même pas essayé ? Cette approche de smart-city est un moyen de soutien efficace et efficient face à nos défis et aux aspirations vers lesquelles nous souhaitons nous diriger.

Mayotte est une île qui est très bien couverte en termes de connectivité, les bases sont là, il suffit juste de passer clairement en revue ce dont nous avons besoin, de faire un point précis d'où nous en sommes. Santé, Services, Ressources, Habitat, Déchets... De montrer que des outils peut-être déjà en place peuvent avoir plus large utilité. Je prends l'exemple des caméras de surveillance, pourquoi ne pas aussi les utiliser pour de l'observation connectée du trafic routier et de la gestion de flux de circulation en temps réel etc. Comprendre que les problématiques d'aujourd'hui doivent être solutionnées avec les moyens d'aujourd'hui. Bien sûr que la Technologie ne fait pas tout mais cette approche de smart-city est de plus en plus exploitée à travers la planète alors servons-nous en également.

MLG

*Le smart grid est un réseau électrique qui intègre les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), comme par exemple les objets connectés. On parle de « réseau électrique intelligent ». Concrètement, un smart grid est capable de transmettre des informations en temps réel sur les usages et les consommations d'électricité à tous les opérateurs du réseau (producteurs, distributeurs, consommateurs). Son objectif est simple : utiliser ces informations pour ajuster les flux d'électricité et garantir une meilleure efficacité énergétique du réseau.

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

-

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

-

CPPAP : 0126 Y 92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

-

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
 Directeur de publication: Bruno Mattéi

-

Contact commercial :
 +33.7.85.05.96.59
pub@lejournaldemayotte.com

ÉCONOMIE : Des dizaines d'emplois étaient à pourvoir jeudi matin à Combani

Alors que le nouveau centre commercial situé à Combani devrait prochainement sortir de terre, pôle emploi en partenariat avec la mairie de Tsingoni ont organisé hier un job dating au sein de la maison France services de Combani. Le but était de recruter une grande partie des salariés qui travailleront dans le futur centre commercial.

Un premier job dating avait déjà eu lieu au mois de mai dernier à Combani afin de faire une première sélection mais seulement deux entreprises étaient présentes dont l'enseigne Carrefour. Pour ce deuxième job dating, dont la thématique était « le commerce », l'ambiance était tout autre puisqu'une quinzaine de marques étaient présentes parmi lesquelles SFR, Alain Afflelou, M. Bricolage ou encore The Body Shop qui ouvrira sa première boutique dans l'île. Hier, une bonne trentaine de postes étaient à pourvoir et les candidats sont venus en nombre pour tenter leur chance.

« Depuis un mois environ nous avons publié les offres d'emploi en ligne, puis nous avons sélectionné des personnes en fonction de leur profil afin qu'elles répondent aux critères des recruteurs présents aujourd'hui, explique Camille Bildstein, conseillère entreprise à pôle emploi. Toutefois, si une personne qui n'était pas inscrite se présente avec un bon CV nous n'allons pas lui fermer les portes pour passer des entretiens, assure-t-elle. Nous avons déjà organisé un premier job dating en mai pour prendre de l'avance afin, éventuellement, de proposer et/ou de compléter des offres de formation en centres de formation pour les candidats. Il leur était aussi offert la possibilité de faire du tutorat sur site où le recruteur apprend directement le métier aux potentiels candidats ».

Le développement de la commune va générer de nombreux emplois

En étant partenaire de ce job dating, la mairie de Tsingoni veut également contribuer au développement et au



Abdoul Doukaini est directeur général adjoint de la mairie de Tsingoni.

dynamisme de la commune. « Nous avons voulu être partie prenante dans l'organisation de cet événement, raconte Abdoul Doukaini, directeur général adjoint de la mairie de Tsingoni. La bataille de l'emploi est un combat que nous devons gagner et pour cela nous avons besoin du privé. La commune se développe à grande vitesse ce qui est très positif. Ce job dating est l'occasion de mettre en place une nouvelle politique d'insertion et de recruter des salariés ».

Selon Abdoul Doukaini, le centre commercial devrait ouvrir en deux temps, une première livraison en novembre et une autre un peu plus tard, sans doute au début de l'année 2024. « Nous faisons des efforts énormes, c'est une volonté de la mairie. C'est une commune qui se développe rapidement, qui est dynamique, de plus en plus de gens viennent s'y installer... Après le centre commercial, nous aurons la livraison fin 2025, début 2026 d'un établissement scolaire pour les classes de primaire avec près de 1.300 élèves. Il y aura aussi, en 2026, 500 nouveaux logements. La construction de l'hôpital à Combani devrait suivre... La commune est en train de



Les entretiens se sont enchaînés durant toute la matinée.



Les conseillers pôle emploi étaient venus en nombre pour orienter les candidats.

se développer à grande vitesse », se félicite-t-il

Parmi les partenaires présents lors de ce job dating, il y avait la CCI, la mission locale, le Carif-Oref, l'institut de formation des ambulanciers, Akto, Afral, ou encore le RSMA qui était là à la fois pour recruter mais également pour insérer les jeunes encore en formation au sein du régiment. « Nous avons des dossiers pour recruter au cas où... avoue le capitaine Xavier. Mais nous sommes surtout présents pour que nos jeunes qui finiront leur formation prochainement puissent postuler aux offres proposées, notamment en tant qu'agent de magasin. De plus, c'est important pour le RSMA d'être présent sur ce genre d'événement et de partager avec les entreprises qui recrutent », poursuit-il.

Des mesures pour aider les entreprises à recruter

Aussi, l'ouverture prochaine du centre commercial suscite de l'engouement et plusieurs enseignes qui se trouveront dans la galerie

marchande recherchent notamment des responsables de boutique, des conseillers en vente, des magasiniers, des responsables de caisse, etc. Lors de ce job dating chaque candidat avait environ 10-15 minutes d'entretien avec les recruteurs et étaient répartis en fonction de leur profil et de leur CV. Certaines enseignes proposaient ainsi plusieurs postes de conseillers en vente, quand d'autres cherchaient des responsables de magasins. Aussi, Camille Bildestein n'exclut pas d'organiser éventuellement un troisième job dating peu avant l'ouverture du centre commercial prévue en novembre. « Ce sera sans doute beaucoup plus informel... Nous verrons en fonction des besoins des entreprises et des derniers postes qu'ils auront à pourvoir », indique-t-elle.

Pour faciliter l'insertion des chômeurs, pôle emploi a mis en place des mesures pour aider les entreprises à recruter. « Une grande partie du territoire de Mayotte rentre dans le dispositif des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), il y a ainsi ce que l'on appelle les « emplois francs » qui

est une mesure permettant de lutter contre l'exclusion des personnes qui habitent des quartiers défavorisés et qui cherchent un emploi. C'est une mesure qui encourage les recruteurs à employer des personnes. Pour cela les entreprises peuvent bénéficier d'une aide pouvant s'élever à 15.000 euros sur trois ans pour une embauche en CDI ou bien de 7.500 euros, toujours sur trois ans, si elles recrutent un candidat en CDD », raconte la conseillère entreprise.

Enfin, comme le souligne Camille, « Le job dating permet avant tout d'avoir un premier contact. C'est une occasion unique de rencontrer plusieurs recruteurs en un minimum de temps et de pouvoir, sans intermédiaire, valoriser son parcours et son savoir-faire. Même si la majorité des candidats ne seront pas embauchés aujourd'hui, ceux dont le profil a retenu l'attention des recruteurs seront rappelés, sans doute, dans les prochains jours ou prochaines semaines en vue éventuellement de passer de nouveaux entretiens ».

B.J.

LA VILLE DE MAMOUDZOU PRÉSENTE

2^{ÈME} ÉDITION

SANAA

FESTIVAL INTERNATIONAL
DES ARTS DE MAMOUDZOU



LINE-UP

31 AOÛT, 1 & 2 SEPT 2023

JEUDI 31 AOÛT

18H00 - 23H30

18H00 - 19H25	DJ BOUYON
19H30 - 20H10	DADIPOSLIM
20H15 - 21H00	EZE-BOY & MADI
21H05 - 21H50	T-MATT
21H55 - 22H40	EL DJINE
22H45 - 23H30	GOULAM

VENDREDI 1^{ER} SEPT

18H00 - 23H30

18H00 - 19H25	DJ INNOCENT
19H30 - 20H10	N-PRO GAME
20H15 - 21H00	ZILY
21H05 - 21H30	DJ SET
21H35 - 23H00	MAGIC SYSTEM

SAMEDI 2 SEPT

18H00 - 23H30

18H00 - 18H35	DJ SWEETY
18H40 - 19H20	SIMAO POULO
19H25 - 20H10	YOUBBEE
20H15 - 20H55	RONISIA
21H00 - 21H40	MEITOD
21H45 - 22H45	FRANGLISH
22H50 - 23H30	KOBA LAD

ACCÈS À LA ZONE FESTIVAL À PARTIR DE 17H - CONCERTS DE 18H00 À 23H30

© VILLE DE MAMOUDZOU - PLUS D'INFOS SUR WWW.MAMOUDZOU.YT

CULTURE : Loin des clichés, place aux femmes !

Appuyées de leur tout nouvel et premier ouvrage, les équipes de l'association Mlezi Maoré avaient donné rendez-vous, ce jeudi matin, au cœur même de la bibliothèque de Cavani afin d'introduire, de sainement débattre et d'échanger, quant à la place des femmes en notre mahoraise insularité. Une novatrice approche fort appréciable et appréciée dressant un bilan au moyen de visions et public symposium nourris de constats, anecdotes et personnelles sensibilités.

À la genèse de cette photographique odyssée, l'artiste **Jean-Louis Saiz** qui, au moyen d'un moderne daguerréotype désormais numérisé est venu saisir et immortaliser des centaines de visages sur notre caillou reculé. Un caillou peuplé de femmes, issues de divers milieux sociaux, qui incarnent toutes



J.L. Saiz, photographe et protagoniste de ce projet visant à promouvoir l'image des femmes dans les Outre-mer

le combat commun de revendiquer de manière plus ou moins silencieuse la digne place qui leur est due et ce, en

un monde aux codes prioritairement patriarcaux.

Une constatation faite en d'autres endroits de ce globe, notamment en territoires ultramarins où le travail du photographe précité s'inscrit dans cette volonté de créer un grand tout et une mise en lumière, en l'honneur de ces guerrières de l'ombre, multiculturelles qui revêtent bien des capes tout au long de leur vie et ce, même dans leur simple quotidien.

« Prendre des clichés sans clichés » et viser avant tout le naturel et la simple beauté, sans artifice ni perpétuelles fioritures, désormais coutumières en cette société où le culte des selfies filtrés est légion, tel est le résultat de l'œuvre intitulée **Mama Mlezi**. « Ce projet est né d'une rencontre, en Martinique » nous confie le directeur, **Hugues Makengo**, « Nous avons tous des mamans, des soeurs, des tantes, des cousines et c'est un constat indéniable que d'admettre que leurs droits ne sont pas similaires et égalitaires à ceux des hommes. Les mettre à l'honneur au moyen de ce livre c'est offrir un support afin d'ouvrir les débats et cette action vise à s'inscrire dans le temps, auprès de divers acteurs et pas uniquement ce jour ».

Pas qu'un one-shot

Amorcé en fin d'année 2022, ce travail avant tout de rencontres, d'écoute et de terrain avait livré ses premières esquisses lors de la *Journée internationale des droits des femmes*, le 8 mai dernier, au moyen d'une exposition grand public sur le parvis du Comité de Tourisme à Mamoudzou.

« Nous souhaitons que le message passé puisse être matérialisé et surtout, reste dans le temps » souligne **Jocelyne Larue-Joachim**, directrice du Pôle Solidarité Mlezi, dont le service Espace vie affective, relationnelle et sexuelle (Evars) est pleinement impliqué dans ce projet. « Le sens même de ce livre se veut de raconter une histoire que chacun ouvrira, présentera, décortiquera. C'est avant tout un support de départ pour



Pour le directeur de Mlezi, H.Makengo, ce sujet de l'égalité Homme-Femme avance à pas de tortue et se doit désormais d'être un sujet aussi majeur que prioritaire sur notre territoire. Mettre en lumière ces femmes par la photographie, c'est également leur rendre hommage

entamer des discussions. Nous avons déjà des demandes de documentalistes, de professeurs, de psychologues ou encore de partenaires associatifs pour acquérir ce livre. Le but étant qu'on puisse le trouver facilement, établissements scolaires inclus. Nous avons volontairement amorcé son lancement officiel dans une approche participative afin de voir si ce concept de café-débat, sur ces vastes sujets des droits des femmes, du droit à disposer de leur image, de l'émancipation sociétale ou encore des violences conjugales, pouvaient prendre et cela semble effectivement prometteur. Il n'est pas question de créer de la stérile polémique mais bien de faire avancer les choses en bousculant parfois un peu les vieilles mentalités ». Disponible également à la vente en ligne, au coût unitaire de 15 euros, les fonds seront directement reversés à l'Evars afin de contribuer et soutenir leurs diverses actions publiques.

Égalité, parité, quelle est finalement la place des femmes dans cette société ?

Segmentée en 2 temps d'échanges, la première table d'invités/intervenants était notamment composée d'hommes tels que le conseiller départemental

Elyassir Manroufou dont la vision de la Femme, également dans le paysage politique mahorais est très pertinente : « Il faut être honnête, oui, nous avons une cellule départementale composée de 13 hommes et 13 femmes mais cela a été, d'une part, forcé et d'autre part, il faut aussi voir réellement la place et le rôle qu'occupent les hommes en comparaison des femmes. Il faut pouvoir avec transparence impulser collectivement cette pleine égalité mais tout le monde doit être acteur de ce mouvement, les femmes incluses. Ce genre de support est une innovation et il faut l'encourager pour ne pas que cela finisse simplement dans une bibliothèque et que rien ne change. Poussons vers des cours de parité à l'école, sensibilisons aussi les mamans pour qu'elles ne reproduisent plus ce qu'elles ont vécu et continuent, de manière plus ou moins conscientisée, à transmettre ce poids restrictif auprès de leurs filles. On peut trouver des solutions aussi dans le respect des traditions. Chaque personne sur ce territoire en pleine mutation a son rôle à jouer et il est important que la jeune génération le comprenne ».

Réseaux sociaux : le poids des maux, le choc des photos ...

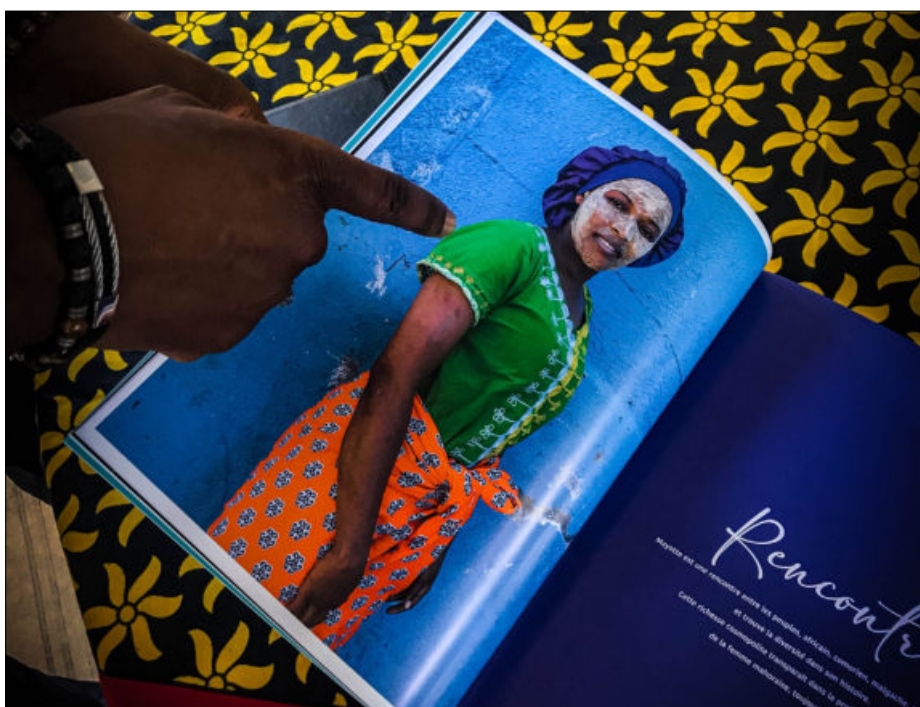
Faire la part des choses entre ce qui



Ce projet fort aussi été mené et soutenu par les équipes de l'EVARs et leur directrice J.Larue-Joachim

doit rester de l'ordre du privé et ce que je peux exposer ? Exposer quoi ? Comment ? Et surtout à quel prix ? À quel degré de perfide recherche de perfection je me dois d'exister ? Cliché et sourire parfaits, ma quête de reconnaissance et, au final, d'existence est sans fin traduisant avant tout un vide intérieur que j'essaie de compenser au moyen d'un virtuel appareil extérieur, bien souvent très formaté, emprunté à des codes communautaires. En somme, j'essaie de m'émanciper du carcan familial pour finalement replonger dans les dérives d'autres communautés et ce poids est lourd à porter, qu'il soit dématérialisé ou concret.

Nos jeunes générations ne sont pas épargnées et cette superficialité engendre malheureusement beaucoup de désagréments psychologiques. Les tristes faits-divers de suicide en rapport avec cette thématique ne me feront guère mentir. Nos citoyennes de demain ne sont pas en reste portant ainsi, et au final, une double peine relative à la pression des réputation et tradition qui se doivent d'évoluer et cette image inconsciente de la Femme que ce monde souhaite restrictivement imposer : « Parce que certaines choses sont dures à vivre, nous pouvons voir des jeunes filles de mon âge utiliser leurs



Cette photo fut la toute première de l'ouvrage mahorais, prise en octobre 2022

réseaux sociaux un peu comme une sorte de drogue et de thérapie et c'est là le danger. Le problème ne vient pas de l'outil en lui même mais de ce qu'on en fait » nous témoigne **Narma Moussa**, en terminale au Lycée Younoussa Bamana et présente à cette matinée d'échanges avec d'autres camarades de son établissement : « Bien sûr qu'il y a eu des évolutions entre les précédentes générations et la nôtre; bien sûr qu'il nous est souhaité de nous épanouir et de nous émanciper mais pourtant dans les faits, regardez ma propre mère par exemple, son discours c'est que si je quitte la responsabilité de mes parents, c'est pour entrer sous la responsabilité de mon mari. Et lorsqu'on leur expose nos aspirations de vie, nos schémas désirés et bien il nous est rétorqué que cela est un peu trop occidentalisé. Il perdure cette éducation du garçon roi et de la fille qui aide aux tâches ménagères. Lorsque j'ai annoncé à mes parents que je voulais plus tard devenir pilote la première réaction a été : Pilote ? C'est un travail d'homme ! Il faut que l'éducation transmise évolue sinon les mentalités ne changeront jamais et la fausse indépendance via les réseaux sociaux n'est qu'une illusion ».



(de g. à d.) E. Manroufou et le sociologue Combo Abdallah Combo qui évoque tout l'enjeu émotionnel et le poids de l'Honneur avant tout imposés par les familles auprès de leurs filles « et souvent cela vient des mères... »

Une réflexion mature, riche de ses bons sens que l'on souhaiterait voir massivement se ramifier en bien des

foyers, premier lieu de socialisation, rappelés-le, et tatouage souvent

indélébile qui conditionnera tout un chemin de vie...



Des portraits avant tout naturels

Vers la prise de conscience

Rome ne s'est faite en un jour et l'accès au statut de Femme du Monde non plus, tout comme la mahoraise d'ailleurs où finalement cette étiquette de société matriarcale n'est qu'une toute petite pièce parmi un grand puzzle de challenges. Est-ce qu'un homme pas rasé, arrivant le matin à son bureau sera source de croustillantes discussions ? On est bien d'accord, non ! En est-il même cas si la femme mahoraise décide de ne pas se maquiller pour aller travailler...? Nous connaissons déjà la réponse et bien souvent, les remarques partiront justement du côté féminin. Où commence la notion de féminité et comment sont réellement définies les compétences ?

Vaste débat qui trouve toujours plus

ou moins réponse dans les grandes lignes de l'image qu'on donne et, surtout, celle de «qu'est-ce qu'on va penser de moi ? » Et ce rapport inégalitaire Homme-Femme n'est pas qu'une lubie des féministes mzungus comme le rappelle **Taslina Soulainmana**, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes à Mayotte : « *L'Égalité, c'est faire en sorte qu'une femme puisse vivre dignement comme elle l'entend, avec acceptation et en sécurité tout simplement. Les violences conjugales font aussi partie de ce combat. Lorsque j'aborde cette notion d'égalité, tout de suite on lève les yeux au ciel et on me dit mais c'est quoi ce concept venu d'ailleurs ?! À Mayotte, soyons honnête, le regard de l'autre a tellement de force que cela va jouer sur mon comportement de femme. Et oui, cela va influencer sur un tas de facteurs d'apparence et de codes que je m'impose. La Femme mahoraise doit pouvoir faire les choses par envie et non par obligations issues d'un tas de mélanges d'ordre traditionnel ou encore religieux mais toujours lorsque ça arrange les hommes au final . En avoir conscience est déjà un grand pas. Il faut prendre*



N. Moussa fait partie de cette jeune génération tiraillée entre la conscientisation et la modernité, ainsi que le poids des traditions

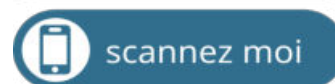


Pour la directrice DRDFE, T.Soulaimana, la valorisation de la Femme mahoraise peut prendre différentes formes et ce nouveau support en est la parfaite illustration. La Voix des femmes est portée aussi à travers l'image dans cette Voie de l'Égalité

le temps de se questionner et d'analyser en profondeur pourquoi réellement je fais telle ou telle chose et ne pas agir par peur ou parce qu'on m'a dit de faire (...) Au début, lorsque l'on m'a parlé de ce projet de livre, je ne comprenais pas bien comment l'approche artistique pouvait nourrir ce combat égalitaire. Aujourd'hui je suis persuadée qu'il faut saisir toutes les options possibles pour élargir les horizons et toutes les pistes sont bonnes à explorer pour oeuvrer pour la cause des femmes. Cette matinée d'échanges est également enrichissante pour actualiser nos axes de travail et nourrir des réflexions. Donc premier pas, on éveille les consciences, second on change les choses ! »

nombreux enjeux et défis, cette voie aussi de sa propre émancipation qui passe par celle de ses femmes, filles et mères. Ainsi le disait Simone de Beauvoir : « *Se vouloir libre, c'est aussi vouloir les autres libres... ».*

MLG



Suivez le JDM sur internet

ÉCONOMIE : Recul des créations d'entreprises dans plusieurs secteurs

Heureusement que le régime de micro-entrepreneur a été appliqué à Mayotte en 2020. Il permet de soutenir un rythme de création qui s'est quelque peu essoufflé après trois années où Mayotte était le plus dynamique des départements français, met en évidence l'INSEE.

Alors que le 101^{ème} département était [leader dans le dynamisme des créations](#) d'entreprises en 2019, 2020, +33% d'entreprises créées cette année-là, et 2021, on constate un essoufflement en 2022, puisque la tendance est en recul de 2%. C'est bien le seul domaine où dénombre 40 naissances en moins à Mayotte !

Elles sont 1.762 entreprises à avoir été créées en 2022, essentiellement soutenues par la mise en place en 2020 du très attendu régime de micro-entrepreneur, 579 entreprises en ont bénéficié en 2022 contre 488 en 2021 (+19 %).

« Mayotte est le seul territoire ultramarin qui connaît une inversion de tendance », précise l'INSEE dans son étude sur les créations d'entreprises

en 2022*. Les créations restent très dynamiques en Martinique (+17 %) et en Guadeloupe (+16 %), un peu moins à La Réunion (+6 %) et en Guyane (+5 %). Au niveau national, les créations accusent le coup, +1 % en 2022 après +17 % en 2021.

Le recul à Mayotte touche d'avantage les créations individuelles classiques qui restent néanmoins la forme juridique préférée, 37% de l'ensemble. Suivi de près désormais par le régime de micro-entrepreneur, 33% des créations, encore loin des 61% au niveau national, mais cela est encore tout frais chez nous puisque mis en place en 2020. Les créations sous forme sociétaire (SA, SARL, SAS, etc.) augmentent encore, mais moins fortement en 2022 qu'en 2021 (+9 % contre +30 %). Elles représentent 30 % des créations d'entreprises.

Peu de commerces supplémentaires

Certains secteurs sont plus touchés par l'atonie des créations d'entreprises que d'autres. C'est le cas du transport, de l'hébergement et de la restauration, -22%, de la construction, -11%, qui

représentent chacun un peu plus de 10% des créations. Si dans ce dernier secteur, la diminution des créations est étonnante vu le carnet de commande dans le BTP, dans la restauration ou l'hébergement, on peut sans doute y voir l'effet de la crise sanitaire qui touchait encore l'île en 2022, et la diminution de la fréquentation induite, ainsi que les conséquences du contexte insécuritaire.

Alors que 40% des créations se font toujours dans le commerce, il n'y a eu que 1% de nouvelles entreprises, contre +26% en 2022. Il faut dire que l'accent avait été mis l'année précédente sur la régularisation des activités informelles qui avait boosté les créations.

Le secteur à embellie c'est celui des autres services (information et communication, activités financières, activités immobilières, services administratifs et de soutien, etc.) et services aux particuliers, +5% de créations d'entreprises, elles représentent quasiment la moitié des créations sous le régime des micro-entrepreneurs. On peut notamment y voir la conséquence bénéfique de l'adoption de dispositions en vigueur en métropole qui n'existait pas à Mayotte, notamment le décret qui étend à Mayotte les dispositions réglementaires applicables au complément de libre choix du mode de garde attribué aux foyers recourant à une micro-crèche, une crèche familiale ou un service prestataire de garde d'enfants à domicile.

Les jeunes créent moins d'entreprises qu'en métropole

Dans l'industrie, les créations d'entreprises croissent également (+7 %), mais elles constituent une part plus limitée des nouvelles entreprises (5 %).

Enfin, dernière particularité de

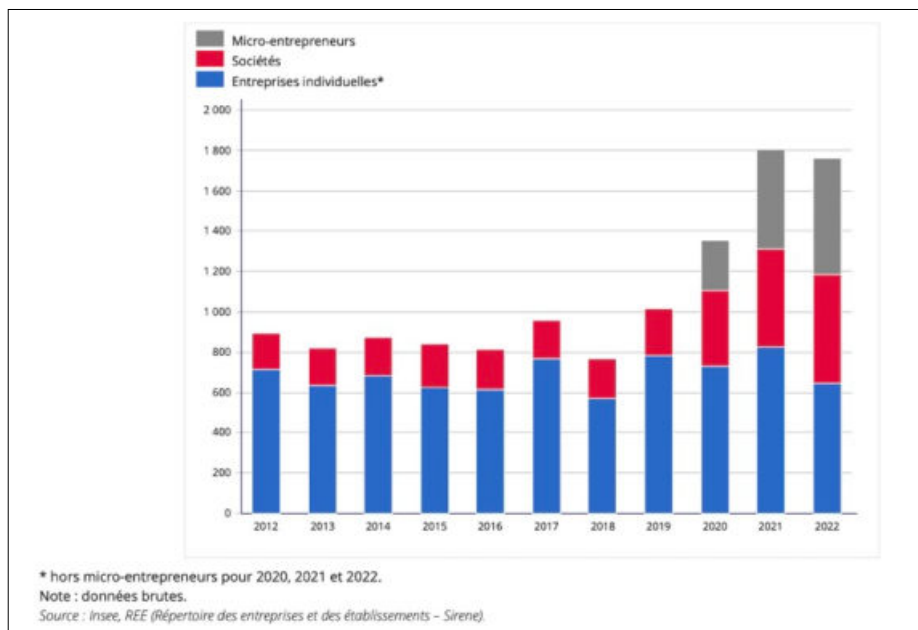


Les commerces représentent toujours 40% des créations d'entreprise

Mayotte, la moitié des créateurs d'entreprises individuelles sont des femmes, qu'il s'agisse d'entreprises individuelles classiques ou nées sous le régime du micro-entrepreneuriat. Au niveau national, elles sont un peu moins nombreuses, 45%.

Les femmes sont majoritaires parmi les créateurs d'entreprises dans les activités pour la santé humaine et action sociale, le commerce et les services aux particuliers. À l'inverse, les hommes prédominent largement parmi les créateurs dans la construction (94 %) et les activités de services administratifs et de soutien (62 %).

Alors que la population est nettement plus jeune à Mayotte qu'au niveau national, ce sont les plus âgés qui créent les entreprises à Mayotte : 39 % ont plus de 40 ans, une part un peu plus élevée qu'au niveau national (36 %). À l'inverse, seuls 22 % des créateurs d'entreprises ont moins de 30 ans, contre 35 % au niveau



Evolution des créations d'entreprise à Mayotte

national.

dans ces secteurs.

Que ce soit l'extension du décret sur le mode de garde ou le régime de micro-entrepreneur, on voit en tout cas directement les effets bénéfiques de la mise en place du droit commun

A.P.L.

*Il s'agit de créations d'entreprises des activités marchandes hors agriculture.

9^{ème} SALON du TOURISME et des LOISIRS de MAYOTTE

**Re-Découvrons
nos territoires mahorais !**

**8-9-10
septembre 2023**

Place de la République
Mamoudzou

ANIMATIONS - DÉGUSTATIONS - INITIATIONS

BILLET D'AVION À GAGNER

DEPARTEMENT
MAYOTTE

MAYOTTE
AGENCE TOURISME & ATTRACTIVITE

SPORT : Jeux des Iles : l'athlétisme mahorais en or et argent

Avec à ce jour trois médailles d'or, l'athlétisme fait figure de locomotive de la délégation mahoraise dans ces 11^{ème} Jeux des Iles de l'Océan Indien. Nous avons rencontré Sébastien Synave, le président du Comité d'athlétisme pour qui « la feuille de route est tenue ». Les autres catégories ont également brillé.

Ils ont l'or en commun : Raphaël Mohamed au 110 mètres haies, Saïd Soyifidine au 400m haies et Ali Soultouini au javelot sont monté sur la plus haute marche du podium. Quant à Nasrane Bacar, elle ramenait l'argent sur le 100m, derrière une malgache qui a constamment fait un meilleur chrono qu'elle. Quatre médailles de premier choix pour l'athlétisme donc, de quoi satisfaire Sébastien Synave : « Pour l'instant, les résultats sont conformes aux prévisions et aux attentes. Sur les courses de haies, on savait qu'ils étaient les meilleurs, et on savait que la coureuse malgache était plus forte que Nasrane. J'avais annoncé 4 à 5 médailles pour l'athlétisme, il se pourrait que les jours à venir voient



Ali Soultouini décroche l'or en javelot

briller la 5^{ème}. »

Ce vendredi, Nasrane Bacar va en effet courir la finale du 200m, « elle a sur le papier le 3^{ème} temps, donc une médaille possible », et les hommes vont courir le relais 4x100m. Saledi se jouera la finale du saut en longueur où le médaillé d'or 2015 aux Jeux, Djassim Ahamada va tenter de réitérer son exploit, se court également le 4x400m masculin. Enfin, en clôture dimanche, Mayotte aligne deux coureurs sur le semi-marathon.

« Pour l'instant nous suivons la feuille de route, les athlètes se sentent bien, notre staff médical est super opérationnel. Un de nos coureurs vient

de terminer son 400m, il est déjà entre les mains du kiné. L'équipe montée par le Comité Régional Olympique et sportif est top, avec deux médecins et une bonne équipe de kiné. »

L'athlétisme mahorais est donc d'or et d'argent, « j'espère que cela va avoir valeur d'entraînement pour les autres et que Mayotte dépasse les Maldives en nombre de médailles ! »

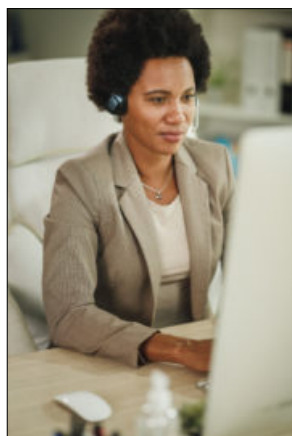
Les autres catégories ont également décroché des médailles : trois médailles de bronze en haltérophilie homme (Anthony RABAUD), trois de bronze en haltérophilie femme (Noémie PETIFOURT), deux médailles de bronze pour la pétanque (Asmina ATTOUMANI et Katiza ZAFITODY), deux médailles argent (Taliane Touli) et bronze (Ayad Rama) pour le karaté, une médaille d'argent pour l'équipe masculine de basket, une médaille de bronze pour l'équipe de judo masculin, trois médailles de bronze individuelles au judo (Rudolphe MECHIN, Alix CRINQUETTE, Kayzie Mohamed Hachim), deux d'argent (Nicolas Marchal et Marie Leconte), une médaille d'argent au taekwondo (Franck Albertini)

Soit 22 médailles au total à l'heure où nous écrivons ces lignes.

A.P-L.



Nasrane Bacar décroche l'argent et est attendu en finale du 200m ce vendredi



ANNONCES LEGALES

Le Journal De Mayotte c'est aussi une excellente visibilité pour vos annonces judiciaires et légales

Comment publier votre annonce légale

- 1 - Adresser un mail à l'adresse suivante : annonce-legale@lejournaldemayotte.com
- 2 - Utiliser la page de mise en ligne : <https://lejournaldemayotte.yt/je-publie-mon-annonce-legale/>
- 3 - Votre annonce est traitée dès réception
- 4 - Une attestation de parution ainsi que la facture vous sera adressé dès le lendemain de la parution

Décès d'une des pionnières de l'Éducation nationale

Il y a trois jours, la famille de Paulette Saïdani, née Henry, nous apprenait son décès à l'âge respectable de 98 ans. Alors qu'elle était enterrée ce jeudi au cimetière chrétien de Petite Terre après une messe à Saint Michel de Dzaoudzi, nous avons évoqué sa destinée hors norme avec ses filles et nièces.

« Paulette a été la première institutrice, la première femme diplômée des 4 îles, et auparavant, la première bachelière de l'archipel. Elle a fait l'école normale d'Antanarivo à Madagascar, et a été envoyée à Moroni dans les années 50, c'était son premier poste, pour inciter les parents à scolariser leurs filles », nous déclarent en cœur sa fille et sa nièce, appuyées dans leur récit par le docteur Martial Henry, dont elle était à la fois la nièce et la cousine germaine, à la faveur de remariage de leurs ancêtres.

« Elle est ensuite venue à Mayotte et a enseigné dans une école catholique en Petite Terre, puis en Grande Terre. Après, elle a été inspectrice d'académie, une première là encore, puis conseillère d'éducation. »

Paulette Saïdani a été inhumée ce jeudi au cimetière chrétien de Petite Terre après que son cercueil ait été porté par une partie de ses anciens élèves dont certains sont devenus des personnalités de l'île.



Paulette, née Henry, une carrière d'exception à l'époque

Tensions autour du management au commissariat de Mamoudzou

Un tract du syndicat Alliance Police nationale 976 fait état d'un management « low cost » par le chef de la Sécurité publique au commissariat de Mamoudzou. Nous avons interrogé le DTPN.

Évoquant un recrutement partiel à la Brigade Anticriminalité (BAC) des heures supplémentaires non créditées, une absence d'implication personnelle au sein des équipes, le tract d'Alliance PN vise le directeur du Service Territorial de la Sécurité Publique, Philippe Friedrich.

Sans vouloir systématiquement fouiller dans les vies des mutés à Mayotte, celui qui est vraisemblablement également amateur de bonne chair avait été dénoncé par ses équipes alors que, commissaire central de Carpentras, il déjeunait dans un restaurant de la ville en 2021, en plein confinement. Cela lui avait valu une mutation à Sarcelles demandé par le ministre Gérald Darmanin lui-même.

Tract d'Alliance en main, nous avons contacté le Directeur Territorial de la Police nationale (DTPN) de Mayotte, Laurent Simonin. Il nous indique avoir pris note des accusations proférées, « la personne qui est visée est actuellement hors territoire, je ferai le point avec lui à son retour », nous a-t-il indiqué.

A.P.L.



Un des chefs du commissariat sous le feu des critiques

Publier votre annonce légale

CLIQUEZ-ICI !

SOCIÉTÉ : Contrôle des attestations de logements fictifs ou de complaisance

Les services de la Direction de l'immigration, de l'intégration et de la citoyenneté (DIIC) procéderont dorénavant, sur instruction préfectorale, à des vérifications de domiciliation renforcées, particulièrement à l'égard des attestations d'hébergement.

Sont visés les attestations d'hébergement fictifs et/ou de complaisance délivrées à des étrangers en situation irrégulière. « A ce jour, près de 90 % des dépositaires de première demande de titre de séjour n'ont pas de logement propre, et sont hébergés par des tiers. Certains documents, rédigés sous la forme d'une attestation sur l'honneur, s'appuient sur de fausses déclarations, moyennant finance. Or, l'établissement, ou l'utilisation d'attestation d'hébergement de complaisance, ou falsifiée, constitue un délit au sens de l'article 441-7 du Code pénal », met en garde la préfecture.

Après le dépôt d'un dossier d'admission au séjour auprès de la préfecture, des contrôles seront donc opérés afin de vérifier l'effectivité des hébergements déclarés. Ces enquêtes de domiciliation seront diligentées en coopération avec les maires des différentes communes ainsi que les polices municipales.

« Pour rappel, le délit d'établissement, d'usage d'attestation, de certificat inexact ou falsifié, pour obtenir un titre de séjour ou le bénéficie d'une protection contre l'éloignement, est puni de 3 ans d'emprisonnement et de

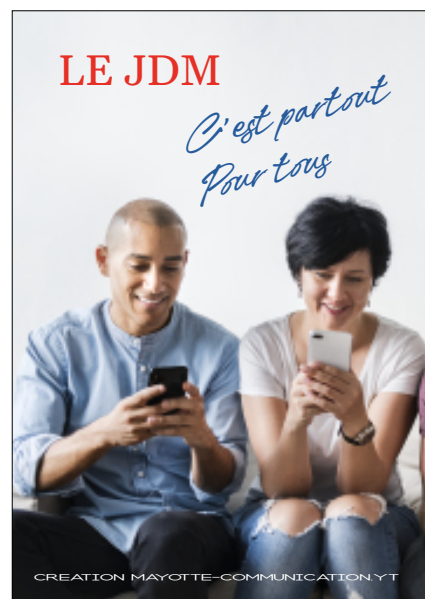


Des contrôles sont déjà planifiés dans la commune de Sada

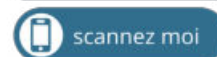
45.000 euros d'amende. »

Ce 30 août 2023, Frédéric SAUTRON, sous-Préfet en charge de la lutte contre l'immigration clandestine, a rencontré les élus de la commune de Sada et la police municipale afin de planifier la mise en œuvre concrète de ces contrôles. La commune de Tsingoni a déjà commencé à diligenter ce type d'enquête en fin d'année 2022, à titre d'expérimentation. Le préfet a saisi par courrier tous les maires des communes de Mayotte pour mettre en place ce dispositif.

Un dispositif qui entre dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, souligne la préfecture.



Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.



Forte hausse du prix des hydrocarbures et de la bouteille de gaz pour le mois de septembre

L'augmentation des cours mondiaux des produits pétroliers et gaziers associée à une légère dépréciation de l'euro par rapport au dollar, (- 1%) par rapport au mois d'août 2023, entraînent une hausse des prix conséquente pour les consommateurs. En effet, le gazole enregistre +21%, l'essence +10,7% et +23% pour le butane.

De ce fait, à Mayotte, l'essence augmente de 8 centimes, le gazole de 13 centimes et la bouteille de gaz de 12 kg de 1 euro.

Ainsi pour le mois de septembre les prix sont les suivants :

Supercarburant sans plomb (en €/l) : 1,90

Gazole (en €/l) : 1,64

Pétrole lampant (en €/l) : 1,21

Mélange détaxé (en €/l) : 1,36

G.O marine (en €/l) : 1,24

Gaz de pétrole liquéfié (en €/bouteille de 12 kg) : 23,50



La crise de l'eau au cœur de la visite du ministre délégué aux Outre-mer à Mayotte

On connaît le programme prévisionnel de la visite du ministre Philippe Vigier ce 2 septembre. L'accès à l'eau potable en est logiquement la thématique centrale.

Arrivant de La Réunion en Casa, le ministre Philippe Vigier sera sur la zone militaire de l'aéroport Marcel Henry à 8h30, pour partir à Jimaweni visiter le site de la future unité de dessalement. Il en avait annoncé le financement par l'Etat à hauteur de 8,5 millions d'euros. Puis, le ministre se rendra sur un chantier de forage dans le cadre de la campagne en cours menée par les Eaux de Mayotte.

Le ministre se fera expliquer les enjeux sur la ressource face à une retenue collinaire de Combani remplie à moins d'un quart, et se rendra à l'école élémentaire Lihadji à Combani où lui sera présentée le raccordement de l'établissement à une cuve sanitaire.



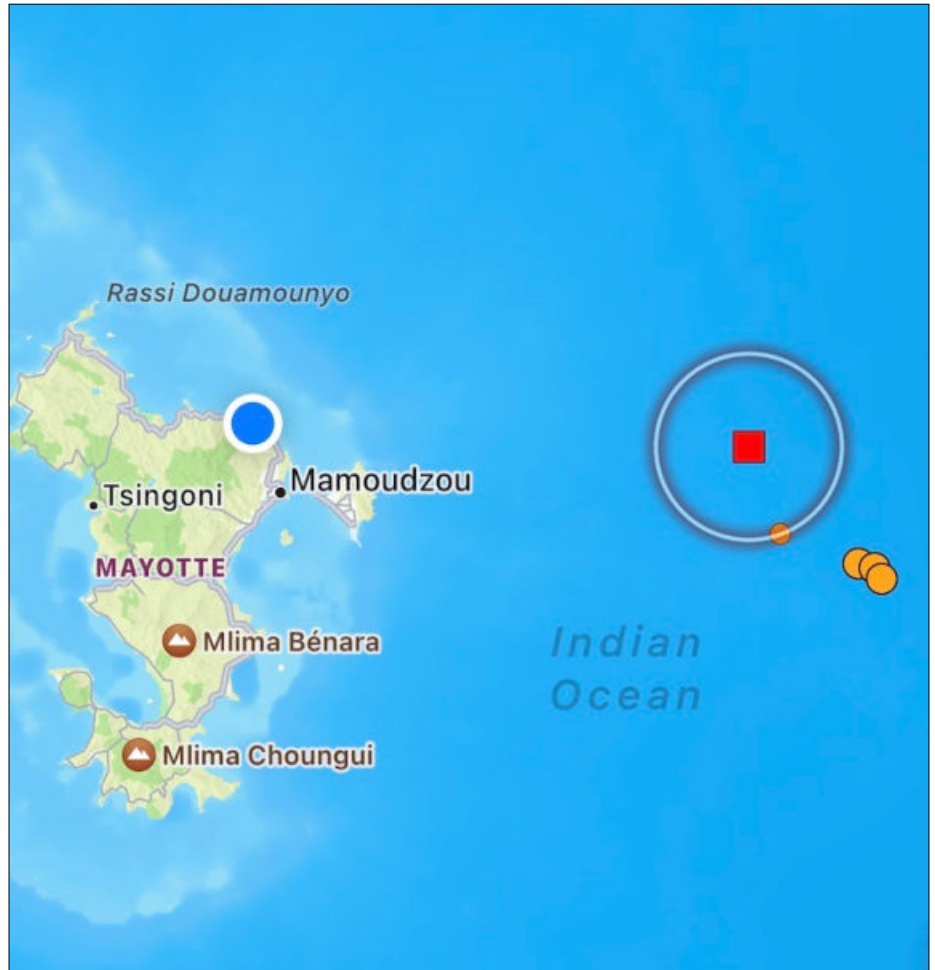
Le ministre Philippe Vigier (Copie d'écran Facebook)

ENVIRONNEMENT : Séisme de Magnitude 4,1 ce jeudi vers 11h

Cela faisait longtemps que notre volcan Fani Maore ne s'était pas rappelé à nous. Né par 3.000 mètres de fond à une cinquantaine de kilomètres à l'Est de l'île, il avait secoué le territoire en 2018 et 2019, le temps que la lave trace son chemin depuis la chambre magmatique située en profondeur non loin de Petite Terre. La zone de l'essai sismique principal est à 5-15 km à l'est de Petite-Terre.

Si de nombreux séismes produisent chaque semaine, ils sont peu perceptibles. Mais ce jeudi à 11h10, des habitants ont senti la terre trembler, le séisme a été enregistré à une magnitude de 4,1, à environ 37km à l'Est de l'île, et à une profondeur de 40 km.

Le volcan mesure environ 820 m de hauteur à partir du plancher océanique situé à 3500m de profondeur.



Localisation de l'épicentre selon l'application Séisme



31 AOÛT, 1 & 2 SEPT 2023
PARKING DU MARCHÉ COUVERT - À PARTIR DE 18H00

LA VILLE DE MAMOUZOU PRÉSENTE
2^{ÈME} ÉDITION

SANAA

FESTIVAL INTERNATIONAL
DES ARTS DE MAMOUZOU

**FRANGLISH KOBALAD ZILY
RONISIA MAGIC SYSTEM
MEIITOD GOULAM T-MATT DADIPOSLIM
YUBBEE NPRO-GAME EL-DINE
EZEBOY&MADI SIMAO POULO
DJ BOUYON DJ INNOCENT DJ SWEETY**

ENTRÉE GRATUITE

PARTENAIRE
MAMOUZOU
MAYOTTE

SPONSORS OFFICIELS
OUVOIMBOJA
TRANSPORTS
KWEET
NALY EVEN

SPONSORS
SZENA
YEB MEDIA
MCS
Optimom Samapresse SONSTAR

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Kougou, Le Belvédère, 97600 Kougou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre-prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros - Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



Ville de Dzaoudzi-Labattoir
Rue de l'Hôtel de Ville
BP 93
97610 Labattoir

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Dzaoudzi-Labattoir (976)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20000879500011

Code postal / Ville : 97610 Labattoir

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 08 Relance repas chaud DL

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : Monsieur, Le Maire de Dzaoudzi-Labattoir - Tél : +33 269601175 - Mail : zaharia.toilibou@ccpt.yt

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : des métiers pour la restauration scolaire

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet de l'accord-cadre sur 3 ans.

Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels

Capacités techniques et professionnelles : Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement qui seront mis en place par l'opérateur économique

Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent, correspondant à : qualité nutritionnelle des repas.

Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 15 septembre 2023 -

ANNONCES LÉGALES

11:00

Présentation des offres par catalogue électronique :
Interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Service de Fourniture et Livraison en liaison froide des repas au restaurant scolaire d'école élémentaire Mohamed

HOUMADI dit « Kichou » à Dzaoudzi-Labattoir / Relance suite à une infructuosité.

Classification CPV : 15894210

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution : Ecole élémentaire Mohamed HOUMADI dit « Kichou » de la commune de Dzaoudzi-Labattoir

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée hors TVA : Valeur minimale : 80000 - Valeur maximale : 130000 euros

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Date d'envoi du présent avis

31 août 2023



Mairie de Bandraboua

238 rue de l'Hôtel de Ville

97650, Bandraboua

J14 Rectificatif Dir24

Annonce No

RECTIFICATIF

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie de Bandraboua, 238 rue de l'Hôtel de Ville,
Point(s) de contact : M. Soibirdine HACHIME, 97650,
Bandraboua, Téléphone : +33 2 69 62 54 18, Courriel

: soibirdine.hachime@mairie-bandraboua.fr , Code NUTS :FRY5.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://private.e-marchespublics.com/> .

Adresse du profil acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/953361> .

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Travaux d'entretien, maintenance et dépannage de l'éclairage public de la commune de Bandraboua

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45316110

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Travaux d'entretien, maintenance et dépannage de l'éclairage public de la commune de Bandraboua

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 Aout 2023

VI.6) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL

Numéro de l'avis au JO série S : 23-105571

Date d'envoi de l'avis original : 24 Juillet 2023

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification

Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original

Numéro de section : VII.1.2

Au lieu de

Date :01 Septembre 2023 à 12:00

Lire

Date :11 Septembre 2023 à 12:00

VII.2) Autres informations complémentaires :

ANNONCES LÉGALES

CIMENT FER BETON BATIMENT

SARL, EURL au capital de 1000 €.

Siège: 3 rue Fatima Bourhane Grande Mosquée Mangajou 97640 SADA

885097766 RCS MAYOTTE

Le 01/08/2023, l'Associé Unique a transféré le siège au 10 rue de Penthièvre 75008 PARIS

Radiation au RCS MAYOTTE et ré-immatriculation au RCS PARIS

SUD PECHE PRO

Par acte SSP du 01/07/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SUD PECHE PRO

Sigle : SPP

Objet social : Activité de pêche et commercialisation de poisson et articles de pêches, Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

Siège social : 24 rue Colo Adzoudzou M'bouini 97625 Kani-Kéli.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Abdou Rahabati, demeurant 24 rue colo adzoudzou M'bouini 97625 Kani-Kéli

Immatriculation au RCS de Mamoudzou

AVIS DE MODIFICATION

Par acte sous seing privé en date du 21 juillet 2023, enregistré au Bureau de Mamoudzou le 21 août 2023 - Folio 2023 E n°1212, la SARL DCF MAYOTTE, société à responsabilité limitée au capital de 70.980€, immatriculée au RCS de Mamoudzou sous le numéro 533 102 620, ayant son siège social est 4 impasse des Entrepôts Kawéni - 97600 MAMOUDZOU, a cédé à la SAS ABC MAXILIFT, société par actions simplifiée au capital de 5.000€, immatriculée au RCS de Mamoudzou sous le numéro 949 600 365, ayant son siège social 4 impasse des Entrepôts Kawéni - 97600 MAMOUDZOU, son fonds de commerce de TRANSPORT, exploité 4 impasse des Entrepôts Kawéni - 97600 MAMOUDZOU, composé des éléments suivants :

- Le droit d'user de l'enseigne,
- La clientèle et l'achalandage ,
- Le matériel servant à l'exploitation du fonds,

Au prix de 80.000€.

Jouissance : 1er juin 2023

Les oppositions seront reçues au siège social du vendeur: 4 impasse des Entrepôts Kawéni - 97600 MAMOUDZOU Pour Avis.

LOMONIER ET FILS SARL

Par acte SSP du 16/08/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOMONIER ET FILS SARL

Objet social : Exploitation d'un restaurant et toutes les activités annexes

Siège social : 2 rue Colo Madi Hamjago 97630 Mtsamboro.

Capital : 200 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. MOREL NICOLAS, demeurant 2 rue Colo Madi Hamjago 97630 Mtsamboro

Immatriculation au RCS de Mamoudzou

